



LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

Juin 2008

Concours de sculptures sur sable 9^e édition

C'est le 19 juillet prochain que la Municipalité de Portneuf-sur-Mer présentera la 9^e édition de son concours de sculptures sur sable sous le thème Country-Western.

Plus de 1 250\$ sont offerts en prix dans les trois catégories : familiale adultes, familiale avec enfants et enfants.

En complémentarité, la journée d'activités offrira aux visiteurs un service navette en boghei. De plus, la remise de prix sera précédée d'un souper organisé et au profit des pompiers de Portneuf-sur-Mer sous le chapiteau.

L'organisation invite toute la population à se rendre à la magnifique plage de la Pointe-des-Fortin pendant cette journée qui se veut tout autant un rendez-vous pour les amateurs de plein-air qu'un moment privilégié pour le rassemblement familial. Notons que les inscriptions se font sur le terrain à partir de 9 heures.

PROJET DE CONTOURNEMENT DE LA RUE PRINCIPALE

Avis important

Le projet progresse et respecte à ce jour l'échéancier prévu. Dans ce cadre, un nouvel élément vient de s'ajouter à l'équipe de réalisation en place en la personne de monsieur Gilles Lavoie. Ce dernier agira à titre d'agent de liaison pour le compte du Groupe-conseil TDA et sera localisé en permanence dans la localité pour la durée des travaux.

Sa fonction : fonctionnaire désigné responsable du projet, au niveau de la municipalité. Donc, toutes questions ou litiges concernant expressément ce dossier seront traités par monsieur Lavoie et ce à compter d'aujourd'hui.

Il sera disponible du lundi au jeudi, au bureau de la municipalité de 8 :30 à 12 :00 et de 13 :00 à 17 :00 . Compte tenue de son horaire chargé, il est recommandé de prendre rendez-vous avant de se déplacer. Pour le rejoindre : 418-238-2642 ou gilles.lavoie@gctda.com

AVIS IMPORTANT CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138

LE BRUIT

Nous recevons des plaintes concernant le bruit et autres inconvénients causés par la réalisation des travaux de la route de contournement. Nous traitons ces plaintes rapidement et nous avons à ce jour une excellente collaboration de la part de l'entrepreneur.

Les travaux réalisés la nuit, ainsi que la circulation intense principalement dans le secteur de la rue Jean-Noël Tremblay, ont causé plus de problèmes, mais ils étaient nécessaires, en raison du respect de l'échéancier des travaux.

Agir autrement aurait assurément occasionné des coûts excédentaires. Cet échéancier nous permet maintenant de suspendre l'horaire de travail de nuit, pour quelque temps. Nous comptons sur votre collaboration habituelle et nous vous demandons de faire preuve de patience.

Gontran Tremblay,d.g

Un rappel...

Les sacs de plastique ne vont pas au recyclage!

Même s'ils portent la mention « recyclable » ou « biodégradable », les sacs de plastique ne sont pas acceptés par notre centre de tri et ne doivent jamais être déposés dans nos bacs bleus. Évidemment, les matières recyclables ne doivent pas être emballées dans des sacs de plastique : il faut tout déposer en vrac dans le bac!

Afin de limiter le nombre de sacs de plastique qui finissent à l'enfouissement ou pire, dans l'environnement, nous vous suggérons :

- d'utiliser des sacs durables (en tissu ou en toile) pour faire vos emplettes;
- de refuser les sacs de plastique pour transporter de petits articles lorsque c'est possible;
- de réutiliser au maximum les sacs de plastique (rapportez-les à l'épicerie ou utilisez-les à d'autres fins).

L'utilisation de sacs durables est à privilégier. En effet, si tous les contribuables optaient pour les sacs durables lors de leurs achats, nous éviterions collectivement la production d'environ 10 000 sacs de plastique chaque jour, lesquels prennent jusqu'à 400 ans pour se décomposer et contribuent à polluer notre environnement.

Ne pas emballer nos matières recyclables dans des sacs de plastique et réduire notre consommation de sacs de plastique : c'est simple et significatif pour notre environnement!

Conduire en polluant moins

En à peine deux générations, conduire un véhicule est devenu une habitude solidement ancrée dans le mode de vie des pays industrialisés. On ne se pose plus guère de questions sur la manière dont on se comporte au volant. Pourtant, certaines habitudes de conduite peuvent être beaucoup plus dommageables pour l'environnement que d'autres, car il existe un lien direct entre la manière de conduire et la pollution qu'on engendre. Adeptes de la pédale au plancher ou du ralenti, voyez comment, en tant que conducteur, vous pourriez sensiblement réduire votre contribution à l'effet de serre en adoptant des comportements plus durables.

Saviez-vous que ...?

Il faut parcourir environ cinq kilomètres en voiture avant que le moteur n'atteigne sa pleine efficacité. Une course de dix kilomètres pollue donc moins que deux courses de cinq kilomètres.

Un moteur consomme plus de carburant lorsqu'il fonctionne plus de 10 secondes au ralenti que lors d'un redémarrage.

C'est à 90 km/h qu'une voiture consomme le moins de carburant. Rouler plus vite fait augmenter la facture et génère plus de pollution. Sans compter que tout conducteur est évidemment tenu de respecter les limites de vitesse, pour sa sécurité et celle des autres.

À 100 km/h, un véhicule consomme 10 % de carburant de plus qu'à 90 km/h, et il en consomme 30 % de plus à 120 km/h.

Démarrer sur les chapeaux de roues ou freiner brusquement n'est pas seulement une manière agressive de conduire. C'est aussi potentiellement dangereux, inutilement coûteux et polluant. En adoptant une conduite en douceur, on permet au moteur de brûler complètement le carburant et d'atteindre son meilleur rendement énergétique et on limite ainsi les émissions de gaz à effet de serre (GES). On économise aussi sur les plaquettes de frein et sur la facture d'essence.

Passer d'une conduite agressive à une conduite plus souple peut facilement faire économiser 1 à 2 litres de carburant par 100 kilomètres.

On devrait toujours entretenir sa voiture en respectant ce que recommande le constructeur. Un véhicule bien entretenu est plus sécuritaire, moins coûteux et moins polluant. En surveillant régulièrement votre consommation entre deux pleins (en divisant la distance parcourue par la quantité d'essence consommée), vous pourrez rapidement détecter tout problème et vous assurer ainsi que vous ne consommez pas inutilement du carburant.

Le mauvais entretien d'un véhicule peut occasionner une surconsommation de 0,5 à 1 litre de carburant par 100 kilomètres.

La pression des pneus d'un véhicule doit être souvent vérifiée, notamment après une forte variation de température. Un pneu mal gonflé n'est pas sécuritaire et entraîne une importante surconsommation de carburant.

Un seul pneu sous-gonflé de 40 kPa peut accroître la consommation de carburant de 3 %.

PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 8 juillet 2008 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 15 à 12 h.

HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque prendra relâche à partir du 24 juin. En raison des prochains travaux de rénovation de la bibliothèque dont nous ne connaissons pas encore la date de début, nous vous informerons ultérieurement de son ouverture pour l'automne.

REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL :	238-2642
TELECOPIEUR :	238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	238-2795
CHALET DES SPORTS :	238-2158
L'ACCUEIL :	238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	238-5303
SURETE DU QUEBEC :	587-2238
SALLE MUNICIPALE :	238-5402
KIOSQUE BANC DE SAB LE :	238-2905

PROBLEMES IMPORTANTS :	238-2795
SECURITE CIVILE :	295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

URGENCES
POLICE – FEU-
AMBULANCE

911

